

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Budget 2022 de la municipalité de Piedmont :

Une gestion rigoureuse des fonds publics pour limiter la hausse de taxes, sans hypothéquer les prochaines années

Piedmont, le 20 décembre 2021 - Le conseil municipal de Piedmont a présenté et adopté son budget 2022 lors de l'assemblée spéciale diffusée en direct, sur la page Facebook de la municipalité. Totalisant 8 946 000\$, le budget est en hausse de 5.4 % par rapport à celui de 2021.

Dans un souci de saine gouvernance, le budget 2022 permettra à la municipalité de poursuivre la mise à niveau et le renouvellement de l'ensemble des infrastructures publiques et de prioriser le service d'urbanisme et d'environnement.

Quatre versements au lieu de trois

Ce budget reflète les engagements que le nouveau Conseil a pris envers les Piedmontaises et Piedmontais : offrir des services de qualité, tout en respectant leur capacité de payer. « La préparation budgétaire a été guidée par notre volonté d'offrir une qualité de vie à l'ensemble de la population, tout en prenant des décisions responsables pour conserver la santé financière de la municipalité. Nous profitons de l'occasion pour annoncer une nouveauté : le paiement du compte de taxes pourra dorénavant se faire en quatre versements, au lieu de trois. » a déclaré madame Nathalie Rochon, mairesse de Piedmont.

Baisse du taux de taxes foncières général

L'année 2022 marque l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation qui a fait bondir la valeur des propriétés sur le territoire, ce qui aurait pu impacter, de façon importante, le compte de taxes. C'est pourquoi le taux de taxes a été diminué de 0.565 à 0.536 le 100 \$ d'évaluation.

Une baisse du taux de taxes foncières général résidentielles et commerciales et un gel de la tarification pour les services, à l'exception de la taxation pour les égouts, a été annoncée. Cette décision permettra d'offrir un répit à la population, en ces temps incertains. Il est important de noter que l'optimisation des dépenses, la rationalisation de certaines activités et la limitation du recours au surplus pour équilibrer le budget, ainsi que les impacts liés notamment à l'indexation des coûts de la rémunération, ont contraint le Conseil à faire des choix difficiles.

Maison moyenne de 372 000 \$ (344 500 \$ en 2021) avec services d'aqueduc et égouts : Augmentation de 154 \$

Maison moyenne de 372 000 \$ (344 500\$ en 2021) sans service : Augmentation de 99 \$

Cette année, avec une croissance de l'inflation et de la masse salariale, il est maintenant nécessaire d'appliquer une hausse. De cette façon, à terme de ce processus budgétaire, nous présentons un budget pour l'année 2022 qui nous permettra de préserver la qualité de nos services de proximité :

« Nous sommes fiers d'avoir pu rendre cela possible, malgré la forte hausse de l'indice des prix à la consommation et une hausse de 12.6 % de la quote-part de la MRC liée à la réalisation du Centre sportif; une hausse significative comparée à 2021, qui s'explique par le fait qu'il en sera à sa première année d'exploitation. D'ailleurs, une réserve à cet effet avait été prévue dans le dernier budget qui permet d'alléger la hausse citoyenne. Il y a également la révision du schéma d'aménagement de la MRC et des projets pour le développement économique et territorial. Enfin, s'ajoute la majoration de 7 % des services de la SQ », a tenu à souligner madame Rochon.

Faits saillants

- Indice des prix à la consommation en forte hausse à 5,1 % pour les 12 derniers mois.
- Augmentation marquée des nouvelles constructions et rénovations.
- Baisse du taux de taxes tenant compte de l'augmentation des valeurs du nouveau rôle foncier 2022. 2023, 2024.
- Augmentation marquée des droits de mutation.
- Quatre versements (compte de taxes) au lieu de trois.
- Augmentation de la masse salariale.
- Nouveau service Centre sportif de la MRC (piscine et aréna).
- Mise à niveau de l'usine d'épuration des eaux usées.
- Gestion rigoureuse des fonds publics limitant la hausse de taxes sans hypothéquer les prochaines années.

Nombreux mandats pour l'équipe de la municipalité

Le Conseil se fait un point d'honneur de tout mettre en œuvre afin de poursuivre l'amélioration du milieu de vie des Piedmontaises et Piedmontais. Dans cette perspective, le Conseil poursuivra la réalisation à la fois du plan directeur du parc Gilbert-Aubin et du centre communautaire de la municipalité; ce dernier s'étant établi dans la salle polyvalente située à côté de la Gare de Piedmont. Ce projet à l'image de Piedmont contribuera à réaffirmer son identité propre à la communauté, à la veille du 100^e anniversaire de Piedmont. Enfin, rappelons que les célébrations de cet anniversaire historique seront lancées le 22 septembre prochain.

Programme triennal d'immobilisations 2022-2024

Le budget 2022 est accompagné du Programme triennal des dépenses en immobilisations 2022, 2023 et 2024, qui comprend des projets à être réalisés au bénéfice de la population d'ici les trois prochaines années. Le programme triennal d'immobilisations (PTI) reflète la volonté du conseil municipal de poursuivre le développement des espaces verts, mais surtout, de continuer la mise à niveau et le renouvellement de l'ensemble des infrastructures publiques : « Plusieurs défis attendent notre administration au cours des prochaines années », a indiqué la mairesse. « En résumé, d'importants travaux de stabilisation préventifs, de mises à niveau de réseaux d'aqueducs et d'égouts, de bonification des parcs et d'espaces verts, et d'amélioration de bâtiments municipaux figurent au sommet de nos priorités ».

Le PTI pour 2021 totalise des investissements de 7 610 950 \$, dont 2 415 600 \$ seront payés par des subventions. Voici une ventilation sommaire des investissements :

Investissements	Catégories
396 100 \$	Développement durable, parcs et autres infrastructures
4 084 500 \$	Eau potable, eaux usées
2 155 500 \$	Travaux municipaux (ex. : ponceaux, pavage et autres)
147 000 \$	Rénovation et construction de bâtiments
827 850 \$	Équipements (ex. : machinerie et équipement informatique)

Excellente situation financière

La dette totale représente 2.4 M \$ au 31 décembre 2021, dont 961 900 \$ constitue une portion subventionnée n'ayant aucun impact sur le fardeau fiscal des contribuables, et 840 358 \$ est affecté à des taxes sectorielles (répartition locale). Ainsi, 635 642 \$ doivent être remboursés par l'ensemble des citoyennes et citoyens.

« Au nom du conseil municipal, je remercie les fonctionnaires municipaux impliqués dans la préparation du budget de Piedmont. Les Piedmontaises et Piedmontais peuvent être assurés que nous plaçons leurs intérêts au cœur de nos décisions, et que nous respecterons nos engagements envers eux », a conclu la mairesse.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez cliquer sur les liens suivants: Assemblée du budget et assemblée extraordinaire, présentation budgétaire 2022

-30-

Source: Hugo Allaire, directeur général Municipalité de Piedmont